VILLES VIVANTES

Objet de l'appel à compétences : présélection d'experts pour Europan 16

1- La Commission d'expertises des projets Europan 16

Introduction

Les projets Europan 16 sur les 11 sites proposés en France seront rendus au plus tard le 23 septembre 2021 en format numérique. Environ 200 projets sont attendus.

Ces projets seront représentés sur trois panneaux A1 vertical et une plaquette (4 pages max.). Dès réception, ils seront enregistrés, imprimés, communiqués aux représentants des sites, aux membres du jury, et bien-sûr aux experts de projets et de sites.

Les projets sont anonymes.

Un code est attribué automatiquement de façon aléatoire au moment de la réception des projets et de leur enregistrement.

Règlement du concours : https://www.europan-

europe.eu/fr/session/europan-16/rules/

Et en pièce jointe en annexe de l'AO.

Composition du jury

Chaque pays participant compose et organise son propre jury, selon le règlement européen. Chacun choisit librement la méthode de sélection des projets.

https://www.europan-europe.eu/fr/session/europan-16/jury/

La commission d'expertise et le jury

Le rôle de la commission d'expertise des projets est de porter devant le jury une présélection d'environ 20% des projets par site (avec un minimum de 4 à 5 projets), d'apporter un éclairage sur ceux-ci, mais aussi sur l'ensemble des propositions en terme de contenu, visions, pertinences, innovations, adéquations au thème de la session, exprimés par les dossiers de site d'une part et le thème européen d'autre part.

Une fois la sélection faite par la première session du jury, les experts aideront, par leur analyse comparative remise à jour et leurs conseils, au choix définitif de trois projets par site. Ces projets seront ensuite classés à nouveau pour l'attribution des primes par le jury (11 primes lauréats x $12000\varepsilon + 11$ primes mentionnés x $6000\varepsilon + 11$ mentions spéciales + éventuellement 1 ou 2 projets remarqués). Cependant, la répartition des primes peut varier dans un montant global limité à 198000ε , imputable au budget du programme Europan_GIP EPAU_2022.

2- Informations générale sur le déroulé et l'agenda du jury en France

Le jury se réunira pour deux fois 2 jours consécutifs en octobre et novembre 2021 à l'adresse suivante :

Conseil régional de l'ordre des architectes d'Ile de France Couvent des Recollets 148 rue du faubourg saint-martin 75010 Paris Metro 4-7-5

1er tour du jury, 28-29 octobre 2021 à Paris

Pour une sélection de 20% environ de projets par site.

En présence et avec la participation des représentants des sites et les experts de projets participant aux débats, selon un dispositif à valider par le président du jury.

Forum Européen des villes & des jurys, 4, 5 et 6 novembre à San Sébastian en Espagne

Pour des séminaires et débats à propos de l'ensemble des 20% de projets présélectionnés en Europe (40 sites, environ 200 projets exposés, présentés et débattus, sous forme de working group organisés selon les 3 thèmes de classification des sites européens)

Organisation et méthodologie : Conseil Scientifique et Technique Europan-Europe

Classification et répartition des sites : https://www.europan-

europe.eu/fr/session/europan-16/sites

Les experts de projet ne sont pas tenus de participer ; ils sont invités et défrayés pour le déplacement par Europan France.

2° tour du jury, 25-26 novembre 2021 à Paris

Sélection des 3 projets par site, attribution des primes et mentions, par le jury en présence des experts de projets participant aux débats.

Annonce des résultats

Les résultats européens seront annoncés en ligne en décembre 2021.

Un évènement en France d'annonce des résultats aura lieu à la Cité de l'architecture et du patrimoine dans les jours qui suivront, en décembre 2021 ou en janvier 2022.

3- <u>Déroulé de la mission de la commission d'expertise des projets en</u> France

La mission se déroulera du 23 septembre, rendu des projets jusqu'à l'événement de rencontre des villes et des équipes, au 1^{er} trimestre 2022.

La commission sera constituée de onze experts de projets réunis en binômes et trinôme (un binôme ou trinôme pour deux ou trois sites), d'un coordinateur d'expertise et d'un expert en charge du rapport du jury.

Lots de la mission

Les missions sont constituées de trois lots :

- Lot 1: Expertise des projets

La mission comprend :

- La prise de connaissance générale des projets
- La prise de connaissance détaillée des projets attribués à l'expert
- La prise de connaissance des dossiers de site afférents à la répartition des projets rendus.
- Une première expertise des projets au cours d'un séminaire le 28 septembre 2021
- Une expertise confortée lors d'un 2ème séminaire **le 5 octobre 2021** comportent : une analyse détaillée de 20% de projets présélectionnés par site sous forme de fiches selon une grille commune à définir, et rédaction d'un rapport d'analyse thématique (1 expert du binôme) de 9000 signes maximum.
- invitation et/ou participation aux différents évènements de la session.

La mission est estimée à un montant de :

Soit expertise avec analyse détaillée de 20% de projets (min. 5 projets) : $5\,200\,\epsilon\,\mathrm{HT}$

Soit expertise sans analyse détaillée mais avec rapport de synthèse sur les idées principales des projets rendus : 3 800 € HT

(Ces montants comprennent les déplacements au séminaire et aux deux tours du jury, ils pourront être revus en fonction du nombre de projets à analyser)

Soit montant total par binôme : 9000 € HT

En cas de trinôme : 2 missions d'expertise d'analyse détaillée de 20% de projets (min. 5 projets) : 10 400 € HT + 1 mission d'expertise sans analyse détaillée mais avec rapport de synthèse: 3 800 € HT Soit un montant total par trinôme : 14 200 € HT

VILLES VIVANTES

- Lot 2: Coordination de l'expertise

La mission comprend:

- l'animation de la commission d'expertise (mise au point et ajustement de la méthode de travail des experts en lien avec Europan, définition du gabarit des fiches d'expertise, maîtrise du calendrier, relecture des fiches d'analyse, rapport de synthèse de la commission d'analyse)
- participation aux 2 séminaires
- la participation au jury
- la participation aux différents évènements de la session dont le forum des villes et des jurys en novembre 2021.

La mission est estimée à un montant de : 5 500 € HT (Ces montants comprennent les déplacements au séminaire et aux deux tours du jury, ils pourront être revus en fonction du nombre d'experts missionnés et de projets à analyser)

- Lot 3:

Est attribuable à un membre de la commission d'expertise :

• La mission consiste à la rédaction du rapport de jury 1 et 2 et synthèse, en direct des 4 jours de débats (jury 1 et jury 2) et à partir du travail d'analyse des experts.

En pièce jointe en annexe de l'AO : rapport du jury E15

- Ce document final est contractuel au regard des codes de marchés publics. Il sera validé et signé par le président du jury.
- Montant total de la mission : 4000 € HT

Calendrier prévisionnel de la mission :

Publication de l'AO : 20 juillet 2021

Rendu des candidatures : avant le 2 août 2021 à minuit :

- Un CV
- Une lettre de motivation A4 recto verso maximum, adressée à Isabelle MOULIN, Directrice de programme GIP-EPAU
- Envoyer les candidatures aux adresses mails suivantes :

i.moulin@europanfrance.org/contact@europanfrance.org

(Pas de dossier de référence en plus du CV, éventuellement un lien vers un site web)

Sélection des experts de projets : commission de sélection interne : GIP-EPAU avant le mardi 31 août 2021